



# PRÉFET DE L'EURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Cabinet, direction des Sécurités Bureau des droits à conduire et de la sécurité routière

Mél : [pref-coordination-securite-routiere@eure.gouv.fr](mailto:pref-coordination-securite-routiere@eure.gouv.fr)  
Tel : 02 32 78 26 56 / 02 32 78 27 38

Évreux, le **02 JAN. 2024**

le préfet  
à  
Destinataires in fine

Objet : Plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) – Appel à projets 2024

En 2023, 32 personnes ont perdu la vie sur les routes de l'Eure. Les comportements à risques (vitesse excessive, alcool et stupéfiants...) restent la principale cause de la mortalité routière, qui n'épargne aucune catégorie de la population. La sécurité routière, la prévention des accidents et l'éducation aux comportements responsables sont l'affaire de tous.

Pour parvenir à mieux éduquer, sensibiliser les publics et encourager les comportements responsables, la préfecture de l'Eure agit avec vous. Les équipes de la coordination de la sécurité routière sont disponibles pour vous conseiller, vous accompagner et soutenir financièrement vos initiatives.

Avec vous, faisons respecter sur les routes de notre département la devise de la sécurité routière : « vivre, ensemble. ».

### **Le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2024 (PDASR) :**

Le PDASR vise à mobiliser les acteurs locaux dans la réalisation d'actions de sécurité routière répondant aux priorités identifiées dans le département. Il se traduit par un soutien financier, matériel et/ou humain apporté à vos projets.

En 2023, 69 actions de prévention ont été menées dans l'Eure, auprès d'établissements éducatifs, d'associations, d'entreprises et ciblant des publics divers (scolaires, jeunes, professionnels, seniors...).

L'aide apportée par la préfecture de l'Eure peut prendre la forme :

- de la mise à disposition de moyens humains,
- de la mise à disposition de matériel et d'outils de communication,
- d'une aide financière couvrant les dépenses liées à vos actions<sup>1</sup>.

Pour être retenus et accompagnés, les projets devront répondre aux priorités identifiées par le Document Général d'Orientations (DGO) de l'Eure définies pour les années 2023-2027 :

- les conduites à risques (ex : vitesse, alcool, stupéfiants, distracteurs...),
- les deux-roues motorisés,
- les nouveaux modes de mobilité dite douce,
- le risque routier professionnel.

L'appel à projets s'adresse à l'ensemble des partenaires, qu'il s'agisse de collectivités territoriales, d'organismes publics, d'associations ou d'acteurs privés. Les actions soutenues peuvent s'adresser à tous les publics et catégories d'âge.

---

<sup>1</sup> L'achat de matériel de contrôle (ex : radars, éthylomètres) et les dépenses d'infrastructures routières ne sont pas éligibles.

## Comment solliciter un soutien de la préfecture dans vos actions de prévention :

### **- Vous souhaitez être conseillé et accompagné pour définir et mettre en place votre projet ?**

Vous représentez un établissement éducatif ? Une association en contact avec des publics concernés ? Une collectivité ? Une entreprise confrontée au risque routier professionnel ? Vous souhaitez connaître les outils disponibles et bénéficier de conseils dans le montage de vos actions ?

Contactez-nous (mél : [pref-coordination-securite-routiere@eure.gouv.fr](mailto:pref-coordination-securite-routiere@eure.gouv.fr) ; tel : 02 32 78 26 56 / 27 38) et faites nous part de vos besoins et de vos idées. Nous vous orienterons vers les solutions et les partenaires les plus adaptés à votre situation.

### **- Vous souhaitez l'intervention d'équipes bénévoles au sein de votre structure ?**

Vous organisez un évènement ? Vous êtes au contact d'un public à sensibiliser et vous souhaitez travailler sur une thématique en particulier ? Nos intervenants départementaux de sécurité routière se déplacent gratuitement avec leur matériel pour animer des actions adaptées aux différents publics (ateliers en groupe, stands, présentations, activités ludiques, témoignages...).

La [fiche récapitulative ci-jointe](#) répertorie les exemples d'actions pouvant être menées.

Pour solliciter leur intervention, remplissez la [fiche besoin ci-jointe](#) et transmettez-la via l'adresse courriel [pref-coordination-securite-routiere@eure.gouv.fr](mailto:pref-coordination-securite-routiere@eure.gouv.fr).

### **- Vous sollicitez un financement au titre du PDASR pour une action particulière ?**

Vous souhaitez solliciter pour tout ou partie de votre projet le concours financier de la préfecture ? N'hésitez pas à nous contacter en premier lieu pour vérifier l'éligibilité de votre projet et être accompagné.

Le projet doit reposer sur des engagements clairs et un planning précis. Il devra impérativement être réalisé et achevé sur l'année 2024. Le budget prévisionnel équilibré précisera l'ensemble des dépenses et recettes dédiées à la mise en œuvre de l'action.

Les projets faisant l'objet de co-financements seront favorisés.

Transmettez-nous, **au plus tard le 31 mars 2024**, vos demandes de financement, en joignant obligatoirement :

- le [formulaire cerfa n°12156\\*06](#), rempli et signé,
- la [fiche besoin ci-jointe](#), renseignée,
- pour les associations : le [contrat d'engagement républicain](#), signé,
- Pour toutes les actions reconduites, [le bilan](#) des réalisations précédentes.

(Documents à envoyer à l'adresse courriel [pref-coordination-securite-routiere@eure.gouv.fr](mailto:pref-coordination-securite-routiere@eure.gouv.fr).)

Je vous remercie de votre implication dans la lutte contre l'insécurité routière et de l'intérêt que vous porterez à cet appel à projet.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le préfet,  
  
Simon BABRE

## DESTINATAIRES

- Monsieur le président du conseil départemental de l'Eure
- Monsieur le président de l'union des maires et élus de l'Eure
- Madame la présidente de l'association des maires ruraux de l'Eure
- Mesdames et messieurs les présidents d'intercommunalités
- Mesdames et messieurs les maires
- Monsieur le procureur de la République
- Madame l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'Éducation nationale
- Madame et messieurs les sous-préfets
- Monsieur le directeur départemental de la police nationale
- Monsieur le colonel, commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Eure
- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer
- Monsieur le directeur départemental de l'agence régionale de santé
- Monsieur le chef de district de la direction interdépartementale des routes Nord-Ouest
- Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Eure
- Monsieur le président de la chambre des métiers et de l'artisanat de l'Eure
- Monsieur le directeur général de la mutualité sociale agricole de Haute-Normandie
- Monsieur le directeur du réseau routier SAPN-SANEF
- Monsieur le directeur du réseau routier ALIS
- Mesdames et messieurs les responsables locaux des organisations représentatives des professions et des usagers de la route
- Mesdames et messieurs les présidents des missions locales
- Madame et monsieur les délégués du préfet à la politique de la ville
- Messieurs les chargés de mission développement économique
- Monsieur le chargé de mission deux-roues motorisés
- Mesdames et messieurs les intervenants départementaux de sécurité routière
- Mesdames et messieurs les porteurs de projet